

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2013

Etaient présents :

MM. PLOT. MOREAU. Mme GILBERT. M. ETOURMY. Mme ROINARD. M. ROUSSELET. Mme AUBERT.
M. CERBELAUD. Mmes COLLOT. FOUQUENET. M. FROISSARD. Mme LEHAY. MM. De PANAFIEU. PINIAU.
Mmes RICHERT. THIBEAULT

Absents excusés et représentés :

M. JEUNE un pouvoir à M. PINIAU
M. DINALLE un pouvoir à Mme AUBERT
M. LEGUE un pouvoir à M. MOREAU
M. PROUST un pouvoir à M. PLOT

Absent non représenté:

M. GUILLET

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2013

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

LOCAUX SCOLAIRES : lot unique (démolition, terrassement,réseaux,gros œuvre et ravalement) : choix de l'entreprise

Le Cabinet CUSSOT a été missionné le 16.04.2013 pour établir le projet de construction d'un accueil périscolaire et extension de l'école maternelle Pomme d'Api.

Une consultation a été lancée pour un lot UNIQUE « démolition, terrassement, réseaux, gros œuvre, ravalement, de façon à permettre le démarrage des travaux dès le début des congés de la Toussaint 2013 ; pour le reste des lots, la consultation sera lancée mi-septembre.

La publication a été faite sur le portail sarthe-marchespublics.fr le 19.07.2013 et dans le Journal Ouest-France le 24.07.2013.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 10 septembre 2013 à 12 heures.

3 entreprises ont déposé une offre.

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre mieux disante de l'entreprise :

LE BATIMANS : prix de base + variantes 1 et 2, d'un montant de 206 975 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer toutes les pièces du marché.

Les crédits sont inscrits au BP 2013.

TEMPS PARTIEL DE DROIT ACCORDE A Mme ALIGON Patricia

A la demande de l'agent,

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour que Mme ALIGON Patricia, ATSEM de 2^{ème} classe, occupe son poste à temps partiel sur la base de 80% de la durée légale du temps de travail soit 28/35^{ème}. Il prendra effet dès le lendemain de la fin du congé de maternité ou du congé pathologique, pour une période de six mois, renouvelable pour la même durée, par tacite reconduction, dans la limite des trois ans de l'enfant Samy ALIGON, né le 24 juin 2013.

RAPPORTS ANNUELS 2012 Service d'Eau et d'Assainissement

M. JEUNE, adjoint chargé de ce dossier étant absent, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

COMITE SYNDICAL DU SIVAS : modification des statuts

Le Comité Syndical du SIVAS a procédé à la modification de ses statuts. La décision vise la transformation de la structure en Syndicat Mixe Fermé afin de permettre l'intégration de la Communauté de Communes des Portes de l'Anjou, désireuse de lever la taxe de séjour pour l'ensemble de son territoire, et éviter de la sorte la perte de Morannes, ce qui aurait induit une discontinuité territoriale interdite par les textes en vigueur.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces modifications.

DEMANDE D'ACCES PRIVE SUR LE « PARKING ABBE CHEVALLIER »

Une étude de l'aménagement de ce parking étant en cours, le Conseil Municipal prendra une décision ultérieurement.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

RENTREE SCOLAIRE :

Les effectifs en hausse au sein de nos structures (écoles, garderie, restaurant scolaire)

ANTENNES MOBILES IMPLANTEES SUR LE CHATEAU D'EAU DU BOURG

Une étude est en cours afin d'envisager le déplacement des antennes sur le château d'eau de la Grenonnière.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : VENDREDI 18 OCTOBRE 2013 à 20 Heures